DEPARTEMENT DE L'ALLIER

REPUBLIQUE FRANCAISE

Envoyé en préfecture le 19/06/2026
Reçu en préfecture le 19/06/2026
Publié le
ID : 003-200082360-20260616-26_41-DE

Extrait du registre des délibérations du Comité Syndical " NORD-ALLIER "

n°26- 41

Objet :
Contrat de Prêt
600 000,00 €

L'an Deux mille vingt six le 16 juin
Le Comité Syndical " Nord-Allier "
s'est assemblé au Centre d'Animation Culturel de Saint Menoux sous la présidence de Mr CHAPUT Ludovic, en suite de la convocation faite par M. le Président.

	Présents	Excusés	Absents
AGONGES	Mr METHENIER Alain Mr JUGE Romain		
AUBIGNY	Mr PIOT François Xavier Mr LARCHER Joël		
AUTRY ISSARDS	Mme DOUET Mireille Mr COULOMBAN Éric		
BAGNEUX	Mr CHOMONT Michel		Mr BARRE Jean Damien
BOURBON L'ARCHLT	Mr CHAPUT Ludovic Mr BONNET Richard		
BUXIERES LES MINES		Mr AUCLAIR Didier Mr BOROWIAK Rémi	
CHATEAU SUR ALLIER	Mr BERNADAT Jérôme Mr CHOUGNY Thierry		
COULEUVRE	Mr FRIAUD Sébastien Mme LINET Viviane		
COUZON	Mme GIRARD Dominique	Mme HAMIDA Samia	
FRANCHESSE	Mr BOUCHON Eric Mme PRIEUR Christine		
GIPCY	Mr BOURDIER Dominique Mr CLEMENT DE GIVRY Thierry		
LIMOISE	Mme THIERIOT Danielle Mr THIBIER Thierry		
LURCY LEVIS	Mr PLAISANT Daniel	Mr PARIS Daniel	
MEILLERS	Mme HIVET Martine	Mme PICCAND Nadège	
MONTILLY	Mr DUVAL Nicolas		Mr PINET Didier
NEURE	Mr LESAGE Guillaume Mr DUMONT Ludovic		
POUZY MESANGY	Mr VIRLOGEUX Alain Mme BEBIN Sylvie		
ST AUBIN LE MONIAL	Mr BERTIN Eric	Mme ADELARD Isabelle	
SAINT HILAIRE	Mme PETITJEAN Nicole Mr SANCHEZ Benjamin		
ST LEOPARDIN D'AUGY	Mme LESCANNE Martine Mr CLOSTRE Patrick		
SAINT MENOUX	Mr LEMAITRE Philippe	Mme EDELIN Sylvie	
SAINT PLAISIR	Mr BERNADON Gilles Mr CAVA Jacky		
THENEUILLE	Mr DESCHET Hervé		Mr PROST Anthony
VALIGNY	Mr CHORGNON Bernard Mr GOVIGNON Dominique		
LE VEURDRE			Mr COLLAS de CHATELPERRON Gh Mr DECHAUME AUBOIRON Pierre
VIEURE	Mr DESURIER Claude Mr METENIER Jean Pierre		
YGRANDE	Mr POPY Pierre Mme SIGNORET Elodie		
54	42	7	5

Assistaient à la séance : Mr ROBERT Jérôme, Mr DEBARNOT Guillaume, Mr BUISSONNIER Benoit, Mme MOREAU Delphine.

Pouvoirs : Mr AUCLAIR Didier donne pouvoir à Mr CHAPUT Ludovic
Mme HAMIDA Samia donne pouvoir à Mme GIRARD Dominique
Mme PICCAND Nadège donne pouvoir à Mme HIVET Martine
Mme EDELIN Sylvie donne pouvoir à Mr LEMAITRE Philippe
Mr BOROWIAK Rémi donne pouvoir à Mr BERTIN Éric

Envoyé en préfecture le 19/06/2026
Reçu en préfecture le 19/06/2026
Publié le
ID : 003-200082360-20260616-26_41-DE

PRET POUR LE SECTEUR PUBLIC LOCAL

Prêt Transition écologique

AUX COLLECTIVITES TERRITORIALES ET A LEURS GROUPEMENTS

DELIBERATION D'AUTORISATION D'EMPRUNT

Taux révisable LA

OBJET : Réalisation d'un Contrat de Prêt Transition écologique d'un montant total de 600 000,00 € auprès de la Caisse des dépôts et consignations pour le financement des travaux de réhabilitation des réservoirs d'eau potable

Le Comité syndical du SIVOM Nord Allier après avoir entendu l'exposé sur l'opération susvisée,

DELIBERE

Pour le financement de cette opération, Le Président est invité à réaliser auprès de la Caisse des dépôts et consignations un Contrat de Prêt composé d'une Ligne du Prêt pour un montant total de 600 000,00 € et dont les caractéristiques financières sont les suivantes :

Ligne du Prêt : Prêt transition écologique

Montant : 600 000,00 euros

Durée de la phase de préfinancement : 0

Durée d'amortissement : 25. ans
Dont différé d'amortissement **:** ans

Périodicité des échéances : Trimestrielle

Index : Livret A

Taux d'intérêt actuariel annuel : Taux du LA en vigueur à la date d'effet du contrat + 0,50 %

Révisabilité du taux d'intérêt à chaque échéance : en fonction de la variation du taux du LA

Amortissement : Déduit Echéance Prioritaire

Absence de mobilisation de la totalité du montant du Prêt : autorisée moyennant le paiement d'une pénalité de dédit de 1% calculée sur le montant non mobilisé à l'issue de la phase de mobilisation

Remboursement anticipé : autorisé à une date d'échéance d'intérêts pour tout ou partie du montant du capital restant dû, moyennant le paiement d'une indemnité actuarielle

Typologie Gissler : 1A
Commission d'instruction : 0.06 % (6 points de base) du montant du prêt

Le Comité syndical autorise son président Mr CHAPUT Ludovic

à signer seul le Contrat de Prêt réglant les conditions de ce Contrat et la demande de réalisation de fonds.

A Saint Menoux, le 16 Juin 2026

Le Président

SIVOM NORD-ALLIER EAU ASSAINISSEMENT

Ludovic CHAPUT